

1. **II^{ème} Dimanche après Pâques.** Mémoire de **Saint JOSEPH Artisan** ; à Laudes Antienne propre ; à Laudes et à la Messe Oraisons Propres.
- * **Au Temps Pascal :** À la place de l'Angélus, on dit debout le Regina Cæli. – Les Apôtres et les Martyrs ont un Office propre. Pour les Fêtes de la Sainte Vierge et des autres Saints, on ajoute, à la fin de tous les Versets et Antiennes un Alléluia, et à la fin des Répons brefs deux Alléluia. – Aux fêtes des Saints, on ne fait pas commémoration de la Férie. – L'Office du Psautier comme indiqué pour le Temps Pascal (tous les Ps. sous la seule Antienne Alléluia ; à partir du Capitule, comme à l'Ordinaire du Temps Pascal). Il y a chaque jour des Antiennes propres au Benedictus et au Magnificat. – Les jours de Férie, on reprend la Messe du Dimanche précédent. *
2. **Saint Athanase, Évêque et Docteur de l'Église.** Mémoire Majeure. À Laudes et aux Vêpres, à partir du Capitule, du Commun d'un Confesseur Pontife ; aux Petites Heures, tout du même Commun.
3. **Saint PHILIPPE & St JACQUES, Apôtres.** Fête de 3^{ème} Ordre (*voir au 1^{er} ou au 11 de ce mois*). Antiennes propres ; le reste du Commun des Apôtres au Temps Pascal. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; aux Vêpres, Psaumes du Commun des Apôtres (*Ps. 109, 112, 115, 138*).
4. De la Férie.
5. De la Férie.
6. De la Férie. (*Premier Vendredi du mois*)
7. **De la Sainte Vierge.** Mémoire majeure (*Premier Samedi du mois*). Office du Temps Pascal ; au Benedictus, Antienne *Regina cæli*. – Vêpres du Samedi.
8. **III^{ème} Dimanche après Pâques.**
9. De la Férie.
10. De la Férie. À Laudes, commémoration des **Saints Gordien et Épimaque, Martyrs** : Antienne *Filiæ Jerusalem* des Martyrs au Temps Pascal. – Messe des saints Martyrs.
11. **Saint Maieul, Abbé de Cluny.** Mémoire majeure. À Laudes et à Vêpres, à partir du Capitule, du Commun d'un Confesseur non Pontife ; Antienne de Benedictus, Hymne de Vêpres et Antienne de Magnificat propres ; aux Petites Heures, tout du même Commun.
12. De la Férie. À Laudes, commémoration des **Saints Nérée, Achille et Pancrace, Martyrs** : Ant. *Filiæ Jerusalem* des Martyrs au Temps Pascal. – Messe des saints Martyrs propre *Ecce oculi*.
13. De la Férie. À Laudes, commémoration de **Notre-Dame de Fatima** : Ant. *Beata es* du Commun de la Sainte Vierge ; Oraison propre – Messe du Commun de la Sainte Vierge ; Oraisons propres.
14. **Saint MATTHIAS, Apôtre.** Fête de 3^{ème} Ordre (*voir au 24 Février*). Tout au Commun des Apôtres au Temps Pascal ; à Laudes, Psaumes des Fêtes. – Vêpres du Samedi.
15. **IV^{ème} Dimanche après Pâques.**
16. De la Férie.
17. De la Férie.
18. De la Férie.
19. De la Férie. À Laudes, commémoration de **Saint Pierre Célestin, Pape et Ermite de notre Ordre** : Antienne d'un Confesseur non Pontife. – Messe d'un Pape.
20. De la Férie.

21. **De la Sainte Vierge.** Mémoire majeure. Office du Temps Pascal ; au Benedictus Antienne *Regina cæli*. – Vêpres du Samedi.
22. **V^{ème} Dimanche après Pâques.**
23. **Lundi des Rogations.** Office ferial du T.P. – Au Benedictus Antienne *Petite* ; Oraison du Dimanche précédent. – Procession des Rogations, suivie de la Messe des Rogations.
24. **Mardi des Rogations.** À Laudes : au Benedictus Antienne *Oportebat* ; Oraison du Dimanche précédent – Procession des Rogations, suivie de la Messe des Rogations.
25. **Vigile de l'Ascension.** Ordinaire du Temps Pascal jusqu'à None. – Procession des Rogations, suivie de la Messe des Rogations, avec commémoration de la Vigile. Commémoration de **Saint Bède le Vénérable, Confesseur et Docteur de l'Église de notre Ordre.** Mémoire (*voir au 27 Mai*). Antienne de Benedictus du commun d'un Confesseur non Pontife et Oraison propre. – Premières Vêpres de l'ASCENSION.
26. **ASCENSION DU SEIGNEUR.** Solennité de 1^{er} Ordre. Tous les textes sont propres. À Laudes et aux Vêpres, Psaumes des Fêtes.
* **Ordinaire du Temps de l'Ascension** (*jusqu'à la Messe de la Vigile de la Pentecôte*) : À toutes les Heures, Antienne et Psaumes comme au Temps Pascal ; à partir du Capitule, tout comme au jour de l'Ascension. *
27. **Saint Augustin de Cantorbéry, Évêque de notre Ordre.** Mémoire majeure. À Laudes, à partir du capitule, du Commun d'un Confesseur Pontife ; Antienne de Benedictus *Dux* propre. Aux Petites Heures, tout du même Commun. Aux Vêpres, à partir du capitule, du Commun d'un Confesseur Pontife ; Hymne *Fecunda* et Antienne de Magnificat *Præco verbi* propres.
28. **Marie Mère de l'Église.** Mémoire majeure. A Laudes à partir du Capitule, du Commun des fêtes de la Sainte Vierge ; Hymne et Antienne de Benedictus propres. Aux petites Heures, tout du même Commun. – Messe propre – Vêpres du samedi.
29. **Dimanche après l'Ascension.** Antienne et Psaumes comme au Temps Pascal ; à partir du Capitule, tout comme au Dimanche dans l'Octave de l'Ascension.
30. **Sainte JEANNE D'ARC, Vierge, Patronne secondaire de la France.** Fête de 2^{ème} Ordre. Tous les textes sont propres. À Laudes, Psaumes des Fêtes. – *Randol* : Premières Vêpres de la VISITATION.
31. **VISITATION DE LA SAINTE VIERGE** (*voir au 2 Juillet*). À *Randol* : Solennité de 1^{er} Ordre. Antiennes propres. Le reste du Commun des Fêtes de la Sainte Vierge. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; aux Vêpres, Psaumes des Fêtes de la Sainte Vierge (*Ps. 109, 112, 121, 126*).

À